



Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade
200, rue Principale
Sainte-Anne-de-la-Pérade (Québec) G0X 2J0
Site internet : sainteannedelaperade.net
municipalite@sainteannedelaperade.net

Le 21 octobre 2009

NETTOYAGE DU RÉSEAU D'AQUEDUC

SEMAINE DU 25 OCTOBRE ET DU 1^{ER} NOVEMBRE, le Service des travaux publics procédera au nettoyage du réseau d'aqueduc. Une baisse de pression ainsi qu'une légère coloration (rouge) de l'eau pourront être observées au cours des travaux.

Quoique sans danger, nous vous demandons de vérifier si l'eau présente une coloration avant de l'utiliser. Si elle devient colorée, assurez-vous de laisser couler l'eau froide jusqu'au retour d'une eau claire.

Nous nous excusons des inconvénient et vous remercions de votre collaboration.

J'AGIS SUR MON MILIEU DE VIE

Les élections municipales auront lieu le dimanche **1^{er} novembre 2009**, au Centre communautaire Charles-Henri Lapointe, au 100, rue de la Fabrique, à Sainte-Anne-de-la-Pérade. Les bureaux de vote seront ouverts de **10 h à 20 h**.

Si vous prévoyez être absent ou incapable d'aller voter le jour du scrutin, vous pouvez voter par anticipation. Le **vote par anticipation** aura lieu le dimanche **25 octobre**, soit sept jours avant le scrutin, au Centre communautaire Charles-Henri Lapointe (100, rue de la Fabrique, Sainte-Anne-de-la-Pérade). Le bureau de vote par anticipation sera ouvert de **midi à 20 h**.

Comment?

Pour voter le jour du vote par anticipation et le jour du scrutin, vous devez présenter une **pièce d'identité avec photo**, soit votre carte d'assurance-maladie, votre permis de conduire ou votre passeport canadien.

Voter aux élections municipales, c'est agir sur son milieu de vie.

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE

La Société d'histoire de Sainte-Anne-de-la-Pérade rappelle à la population la tenue de son assemblée générale, dimanche le 25 octobre prochain, à 13 h 30, au **local de l'Âge d'Or** du Centre Communautaire Charles-Henri Lapointe, situé au 100 rue De La Fabrique, à Sainte-Anne-de-la-Pérade .

Le conférencier invité, M. François De Lagrave, historien et professeur d'histoire, nous parlera de la bataille de 1776 de Trois-Rivières.

Ce sera un plaisir de vous y rencontrer !



Le Centre d'action bénévole des Riverains offre des paniers de Noël aux personnes à faibles revenus

Le temps des Fêtes, cette période de partage et de réjouissances, arrive à grands pas. Mais comme nous le savons, tous n'ont pas la chance de se retrouver devant une table bien garnie. C'est pourquoi le Centre d'action bénévole des Riverains est heureux d'offrir cette année des **paniers de denrées périssables** aux personnes à faibles revenus. Nous voulons offrir à ces gens la possibilité de passer un temps des fêtes joyeux et agréable.

Mais pour atteindre ce but, nous avons besoin de vous. C'est pourquoi nous sollicitons votre générosité afin d'aider le plus grand nombre de gens possible. Nous serons heureux de recevoir vos dons, en argent ou en denrées à l'adresse suivante :

Centre d'action bénévole des Riverains
100, rue de la Fabrique
Sainte-Anne-de-la-Pérade, Qc, G0X 2J0



Les personnes ou les familles, désirant recevoir un panier de Noël, doivent compléter un formulaire disponible au Centre d'action bénévole **jusqu'au 20 novembre 2009**. Merci à toute la population pour votre générosité!

Pour informations, n'hésitez pas à communiquer avec nous au **418 325-3100**.

Marie-Claude Samuel, directrice générale

APPORTEZ VOS FEUILLES À LA FERME

Cet automne, vous pouvez poser un geste à la fois simple et profitable pour l'environnement. Plutôt que de déposer vos sacs de feuilles mortes en bordure de rue, pensez à les apporter directement chez un agriculteur près de chez vous.

La Fédération de l'UPA de la Mauricie a sollicité la collaboration de plusieurs agriculteurs qui se sont montrés intéressés à recevoir les feuilles mortes récupérées par les citoyens. Celles-ci peuvent être valorisées et sont un excellent apport en carbone à intégrer à un compost. Les feuilles seront utilisées comme matières fertilisantes sur les terres agricoles de votre région.

Vous êtes invités à apporter vos feuilles, à partir du samedi 10 octobre 2009, chez l'une des fermes participantes :

Municipalité	Entreprise	Emplacement du site
Champlain	Ferme Champlinoise inc.	1396, rue Notre-Dame
Notre-Dame-du-Mont-Carmel	Horticulture Sucrierie Buisson enr.	Site voisin au 2641, route 157
Sainte-Anne-de-la-Pérade	Ferme René Perreault inc.	700, 2 ^e avenue
Sainte-Geneviève-de-Batiscan	Ferme Paquette-Dessureaux	401, chemin de la Rivière-à-Veillet
Sainte-Geneviève-de-Batiscan	R St-Arnaud & D Lefebvre/F-Campanipol	310, rang Sud (accès par la voie de service de l'autoroute 40)
Saint-Maurice	Ferme Campanil	Route Notre-Dame (entrée voisine de la station d'épuration des eaux usées)
Saint-Maurice	Ferme Mario Toupin	2871, rang St-Alexis
Saint-Narcisse	Ferme J.C. Cossette inc.	Courbe du rang St-Pierre (environ 1 km au nord du rang des Chutes N)
Saint-Stanislas	Ferme Sylvain Mongrain	650, route 352

Sur place, nous vous demandons de vider vos sacs de feuilles à l'endroit désigné qui sera indiqué par un panneau. À la ferme, seuls les feuilles mortes, le gazon et les plantes de petites tailles (plus petites que 60 cm) sont acceptés.

AUCUN AUTRE TYPE DE RÉSIDUS, TELS QUE LES RÉSIDUS DE TABLE, LES BRANCHES, LES ARBUSTES, LES ARBRES OU LES RÉSIDUS NON VERTS, N'EST AUTORISÉ.

Ce projet, mené par la Fédération de l'UPA de la Mauricie, a bénéficié du Fonds Écomunicipalité IGA en partenariat avec la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie, le Conseil régional de l'environnement de la Mauricie et le Conseil pour le développement de l'agriculture du Québec.

POUR INFORMATION : ALEXANDRE TOURIGNY

819 378-4033, POSTE 231

 Fédération de l'UPA
de la Mauricie



 Régie de gestion des
matières résiduelles
de la Mauricie

 Agriculture and
Agri-food Canada